

CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE

MIRAMAS

SÉANCE PUBLIQUE DU 07 JUIN 2017

La séance est ouverte à 19 heures dans les formes réglementaires, sous la présidence de Monsieur Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas.

Monsieur le MAIRE.- Mesdames, messieurs, chers collègues, bonsoir. Il est 19 heures 01, nous allons commencer.

Madame BUTI, faites l'appel, s'il vous plaît.

Madame Géraldine BUTI salue l'assemblée et procède à l'appel nominal des élus du Conseil Municipal.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Frédéric VIGOUROUX, Maryse RODDE, Gérald GUILLEMONT, Jean GUILLON, Marie-Pierre VIAL, Paulette ARNAUD, Jacques BAUDOUX, Anne-Marie CHAYOT, Jean-Marie PASCAL, Gaëtan FERNANDEZ, Fadela AOUMMEUR, Christian PEYRO, Éric MARCHESI, Géraldine BUTI, Fernande REYNAUD, Armelle RAFFINI, Jerry GRUAT, Daniel HIGLI, Monique TRINQUET, Mireille MIZOULE, Olivier JÜLIEN, Martine ARFI, Nathalie PISANO, Jérémie PARDIES, Laëtitia DEFFOBIS, Hervé REBOUL, Ange POGGI, Beatrix ESPALLARDO, Cécile DUMAS, Marc THOMAS

Étaient représentés Mesdames et Messieurs :

Jean-Luc SANCHE par Fernande REYNAUD
Catherine FOURMENT par Gérald GUILLEMONT
Hatab JELASSI par Jérémie PARDIES
Johanne ALVAREZ par Ange POGGI

Était absente excusée, Madame :

Marilyne KERAUDY

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur le MAIRE.- Je vous propose la candidature de Marie-Pierre VIAL. Y a-t-il d'autres candidats ? Non. Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

A/ RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MAI 2017

Monsieur le MAIRE.- Nous en sommes à l'approbation du procès-verbal du dernier Conseil municipal du 3 mai 2017. Y a-t-il des commentaires ?

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 03 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le MAIRE.- Merci du travail qui est fait par les services et la dame qui prend note de nos propos.

B/ DÉLIBÉRATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

N° 1 - APPROBATION DE LA CONVENTION-CADRE POUR LE MÉCÉNAT – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER ET À RECHERCHER DES MÉCÈNES SUSCEPTIBLES D'ADHÉRER À LA CONVENTION

Rapporteur : M. Gérald GUILLEMONT

Monsieur Gérald GUILLEMONT procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- S'il n'y a pas de commentaire, nous passons au vote.
Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité. Je vous remercie.

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 2 - APPROBATION DES CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION DE BIENS IMMEUBLES ENTRE LA COMMUNE ET LE CCAS DE MIRAMAS DANS LE CADRE DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET/OU DE SINISTRE ET/OU TEMPORAIRE ET MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 263-2014 – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : M. Christian PEYRO

Monsieur Christian PEYRO procède à une lecture succincte du rapport.

Monsieur Christian PEYRO.- Je rappelle que, sur l'année 2016, nous avons accueilli dans les logements temporaires d'urgence 9 ménages.

Monsieur Christian PEYRO poursuit la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Merci beaucoup pour cette œuvre sociale. Y a-t-il des commentaires particuliers ? S'il n'y a pas de commentaire, nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité. Je vous remercie.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 3 - REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Rapporteur : Mme Mireille MIZOULE

Madame Mireille MIZOULE.- Il s'agit de remplacer Monsieur André LE BOURBASQUET. Je vais vous parler quelques instants de « BBQ », puisqu'on l'appelait affectueusement comme cela. LE BOURBASQUET, c'était un peu trop long.

André « BBQ » était un ancien cadre de la SNCF, respecté et respectueux de ses salariés. C'était un militant exemplaire au sein du syndicat CGT Cheminots, mais pas que. Il l'était aussi au sein de l'union locale pour la défense des services publics et des salariés. Il n'a pas fait que cela. Cela ne se savait pas, en fait, mais il était aussi sur la liste des personnes qui accompagnaient les salariés à leur entretien de licenciement, ce qui n'est jamais agréable. Il s'occupait aussi des salariés isolés, là où il n'y avait pas d'organisation syndicale et c'était tout à son honneur. Il le faisait très bien.

Ensuite, je voudrais rendre hommage à son activité politique, puisqu'il était aussi un militant du Parti communiste. Il vendait le muguet du 1^{er} mai, avec son béret rouge.

Je n'oublierai jamais, lors des manifestations, la grande silhouette de BBQ avec son béret rouge qui, certes, ne passait pas inaperçu.

Après, je voudrais juste rappeler qu'il était aussi militant à la CNL (Confédération Nationale du Logement) pour les locataires. Pour lui, le « vivre ensemble » dans son quartier passait aussi par le logement, par de bons logements bien entretenus et un quartier qui était bien, lui aussi. Il a été militant très longtemps dans cette association.

Je vais terminer – c'est un peu dur – par sa passion, le bridge. C'est une passion qu'il a découverte à sa retraite et que, comme tout ce qu'il a fait, il a voulu transmettre. Il allait dans les écoles faire des interventions pour le bridge et il serait particulièrement heureux, aujourd'hui, puisque j'ai appris que, ce weekend, une équipe de bridge était championne de France et une deuxième était vice-championne de France. Je pense qu'elles doivent lui dédier cette victoire. Je n'en dirai pas plus, c'est un peu dur.

Nous proposons donc de remplacer BBQ – là, on va dire « André LE BOURBASQUET », n'est-ce pas ? – par Monsieur Jacques LAAS, qui est Président de l'association des locataires Logirem Chantegrive et que je connais bien puisque c'est mon quartier. Il est très actif et il sera un bon successeur, je suppose.

Je vous fais grâce de la lecture des articles. Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette désignation, au scrutin secret à la majorité absolue.

Monsieur le MAIRE.- Je rappelle qu'André LE BOURBASQUET était membre de notre liste et que nous l'avions, au Conseil municipal, élu sur cette Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Nous regrettons tous son départ et j'adresse encore à travers vous l'amicale pensée que nous avons tous eue vis-à-vis de sa famille.

Mesdames, messieurs, il n'y a qu'une seule candidature. Soit nous acceptons tous de voter à main levée, soit nous le faisons – ce qui est dans le texte – avec des bulletins de vote. Je me retourne vers vous : est-ce qu'on le fait à main levée ? Madame DUMAS ? Monsieur POGGI ? Bien.

Sur la candidature de Monsieur Jacques LAAS, je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Je vous remercie, et merci, Madame MIZOULE.

N° 4 - CADEAUX DE FIN D'ANNÉE OFFERTS AUX SENIORS RETRAITÉS ET AUX PERSONNES HANDICAPÉES SOUS FORME DE LETTRE AYANT VALEUR DE BON D'ACHAT

Rapporteur : Mme Anne-Marie CHAYOT

Mme Anne-Marie CHAYOT procède à la lecture du rapport.

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DIRECTION DES FINANCES

N° 5 - CONTRIBUTION AU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT AU TITRE DE 2017

Rapporteur : M. Christian PEYRO

Monsieur Christian PEYRO procède à une lecture succincte du rapport.

Monsieur Christian PEYRO.- Pour la ville de Miramas, c'est une enveloppe globale de 52 000 euros qui a été octroyée et qui est répartie entre des aides aux énergies, au maintien dans le logement et l'accès au logement dans le cadre d'un premier logement.

Monsieur Christian PEYRO poursuit la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des commentaires particuliers ? S'il n'y a pas de commentaire, nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Il y a trois abstentions. Le reste à l'unanimité.

VOTE

POUR : 31

(28 voix « Pour Miramas » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Beatrix ESPALLARDO »
+ 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 3

(3 voix « Droite Nationale »)

N° 6 - ADMISSION EN NON-VALEUR DE TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Rapporteur : M. Gérald GUILLEMONT

Monsieur Gérald GUILLEMONT procède à la lecture du rapport.

Monsieur Gérald GUILLEMONT.- Je précise qu'il y a effectivement eu une réunion entre la Direction des finances et le comptable public pour regarder, ligne par ligne, les diligences qu'avait faites le comptable public pour effectuer les mises en recouvrement.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des commentaires particuliers sur le travail du trésorier ? Il n'y en a pas, nous passons donc au vote.

Qui est contre ? Il y a 3 votes contre. Qui s'abstient ? Le reste à l'unanimité.

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Beatrix ESPALLARDO »
+ 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 3

(3 voix « Droite Nationale »)

ABSTENTION : 0

N° 7 - DÉCISION MODIFICATIVE RECTIFICATIVE N° 1 - EXERCICE 2017 - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE MIRAMAS

Rapporteur : **M. Gérald GUILLEMONT**

Monsieur Gérald GUILLEMONT procède à la lecture du rapport.

Monsieur Gérald GUILLEMONT.- Vous pouvez voir que des inscriptions changent d'articles, par exemple pour l'attribution de compensation de 32 292 677 euros. Elle était inscrite sur l'article 7321 et le comptable nous a demandé de l'inscrire sur la ligne 73211. Ce sont des rectifications d'inscription, mais cela ne change absolument rien au budget dans son ensemble et à la capacité que l'on aura, bien sûr, à l'exécuter.

Monsieur le MAIRE.- Je n'ose dire la vérité : on n'a pas compris totalement pourquoi on changeait de ligne. Je croyais que tout le monde s'interrogeait, mais enfin, quand le trésorier demande, on s'exécute.

Y a-t-il des commentaires sur cette rectification comptable ? Oui, Monsieur THOMAS.

Monsieur Marc THOMAS.- Dans la section d'investissement, au chapitre 40, il est marqué « plus ou moins-value sur cession d'immobilisations ». Plus-value, je comprends. Moins-value, je comprends. « Plus ou moins-value », je voudrais qu'on me l'explique parce que soit on perd de l'argent, soit on gagne de l'argent.

Monsieur Gérald GUILLEMONT.- La moins-value est de 305 640 euros. Il y a deux lignes qui comptent. La ligne 192 trouve sa compensation avec l'inscription de 305 640 euros au chapitre 021. On retire 305 640 euros et on remet, sur une autre ligne, ces 305 640 euros. C'est un changement de ligne, c'est tout.

Monsieur le MAIRE.- On me dit, derrière, que c'est un changement de ligne pour un libellé comptable. C'est l'intitulé du compte. Chaque fois que Monsieur THOMAS pose des questions comme celle-là, vous prenez le code et vous lui envoyez la M14 pour l'informer.

Monsieur Gérald GUILLEMONT.- D'où le nom donné à la délibération : « Délibération rectificative d'erreurs matérielles ».

Monsieur le MAIRE.- Sur cette question numéro 7, y a-t-il des commentaires. S'il n'y a pas de commentaire, nous passons au vote.

Qui est contre ? Il y a trois votes contre. Qui s'abstient ? Le reste à l'unanimité.

VOTE

POUR : 31

(28 voix « Pour Miramas » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Beatrix ESPALLARDO »
+ 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 3

3 voix « Droite Nationale »

ABSTENTION : 0

N° 8 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MIRAMAS

Rapporteur : M. Olivier JULIEN

Monsieur Olivier JULIEN procède à la lecture du rapport.

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ÉDUCATION JEUNESSE SPORTS

N° 9 - APPROBATION DE LA CONVENTION AIDE AUX LOISIRS ÉQUITABLES ET ACCESSIBLES 2017 AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : Mme Monique TRINQUET

Madame Monique TRINQUET.- Depuis l'année 2010, nous passons tous les ans une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de manière à ce que les familles qui ont un quotient familial bas puissent obtenir une aide de la Caisse d'Allocations Familiales pour les accueils de loisirs du mercredi, des petites vacances et de l'été. Nous la renouvelons comme les autres fois.

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**N° 10 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT, À TITRE GRATUIT,
ENTRE LA MÉTROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE/CONSEIL DE TERRITOIRE
ISTRES-OUEST PROVENCE ET LA COMMUNE DE MIRAMAS POUR LA MISE EN PLACE
D'ACTIVITÉS CULTURELLES DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES RYTHMES
SCOLAIRES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Mme Monique TRINQUET

Madame Monique TRINQUET.- Dans le cadre du PEDT (Projet Éducatif De Territoire), nous passons habituellement une convention avec le SAN Ouest Provence (Syndicat d'Agglomération Nouvelle) sur des activités culturelles (médiathèque, ludothèque, conservatoire). Le SAN Ouest Provence étant devenu Métropole, il faut passer une nouvelle convention entre la Métropole, le SAN et la ville de Miramas pour continuer ces activités.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des commentaires ? S'il n'y a pas de commentaire, on passe au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Il y a trois abstentions. Le reste à l'unanimité.

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 31

(28 voix « Pour Miramas » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Beatrix ESPALLARDO »
+ 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 3

(« 3 voix « Droite Nationale »)

N° 11 - INTÉGRATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA PERSONNE MORALE DU FUTUR PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE CAP SPORT – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES ACTES CONSTITUTIFS

Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX

Monsieur Jacques BAUDOUX procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des commentaires ou des questions ?

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Il y a trois abstentions. Le reste à l'unanimité.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 3

(« 3 voix « Droite Nationale »)

N° 12 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION CHUONG QUAN KHI DAO CLUB DE MIRAMAS POUR LA PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DE VO TU DO À PARIS

Rapporteur : M. Jérémie PARDIES

Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- S'il n'y a pas de question particulière, nous pouvons passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 13 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION CHUONG QUAN KHI DAO CLUB DE MIRAMAS POUR LA PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DES ARTS MARTIAUX VIETNAMIEN À CEYRAT

Rapporteur : M. Jérémie PARDIES

Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 14 - ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION « LA BOULE DE MIRAMAS » DANS LE CADRE DES FÊTES VOTIVES 2017 DE MIRAMAS

Rapporteur : M. Jérémie PARDIES

Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 15 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU LYCÉE JEAN COCTEAU POUR SOUTENIR FINANCIÈREMENT UN PROJET DE CLASSE « OPTIMISER SON POTENTIEL POUR RÉUSSIR »

Rapporteur : **Mme Maryse RODDE**

Madame Maryse RODDE procède à une lecture succincte du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Très bien. Y a-t-il des commentaires ? Il n'y a pas de commentaire. J'espère qu'ils feront 100 % de réussite au bac.

Madame Cécile DUMAS.- Seules 11 familles participent ?

Monsieur le MAIRE.- Oui, parce qu'il y a d'autres familles qui ne sont pas de Miramas.

Madame Cécile DUMAS.- Sur une classe, il n'y a que 11 Miramasséens ?

Monsieur le MAIRE.- Oui. Je ne suis pas un spécialiste, mais c'est la classe S (baccalauréat scientifique), je crois. Très bien ! Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

Il est à présent procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 16 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION LA TERRA DE MIRAMARIS

Rapporteur : **Mme Paulette ARNAUD**

Madame Paulette ARNAUD procède à une lecture succincte du rapport.

Madame Paulette ARNAUD.- C'est vrai que cela fait plusieurs années, et l'on n'avait jamais augmenté cette somme.

Madame Paulette ARNAUD poursuit la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- J'espère que tout le monde sera là au mois d'août pour cette grande fête médiévale avec des milliers et des milliers de personnes. Y a-t-il des commentaires ? S'il n'y a pas de commentaire, on passe au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité. Je vous en remercie.

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 17 - APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS CONCLUE ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION LA TERRA DE MIRAMARIS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER
Rapporteur : Mme Paulette ARNAUD

Madame Paulette ARNAUD.- C'est la suite de la délibération précédente. C'est pour pouvoir verser ces 3 000 euros de subvention que l'on fait cet avenant numéro 1.

Monsieur le MAIRE.- Très bien. Y a-t-il des commentaires ? S'il n'y a pas de commentaire, nous pouvons passer au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 18 - ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION PRÉPA PHYSIQUE MIRAMAS DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION « SPARTAN WORKOUT TOUR 2017 »

Rapporteur : M. Jérémie PARDIES

Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- S'il n'y a pas de question, nous passons au vote.
Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 19 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE MUNICIPALE À L'ASSOCIATION TENNIS CLUB MIRAMAS POUR L'ACTIVITÉ HANDICAP AU SEIN DU CLUB

Rapporteur : Mme Fadela AOUMMEUR

Madame Fadela AOUMMEUR procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Merci pour ce travail. Je m'y suis rendu et d'autres s'y sont rendus aussi, c'était très bien. Y a-t-il des commentaires ? Il n'y a pas de commentaire. Nous passons donc au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 20 - APPROBATION DE L'AVENANT N° 3 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS SIGNÉE ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION TENNIS CLUB MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : Mme Fadela AOUMMEUR

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

RESSOURCES HUMAINES

N° 21 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – SUPPRESSIONS DE POSTES

Rapporteur : M. Éric MARCHESI

Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.

Monsieur Éric MARCHESI.- Vous avez le tableau qui reprend le nombre de postes et les grades des différentes filières (administrative, technique, sportive, animation et social).

Monsieur Éric MARCHESI poursuit la lecture du rapport.

Monsieur Éric MARCHESI.- C'est une mise à jour du cadre d'organisation de la Mairie.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des questions. Il n'y a pas de question, nous passons donc au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité. Je vous remercie.

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Monsieur MARCHESI, gardez le micro pour la question numéro 22.

Monsieur Éric MARCHESI.- Oui, ce sera pour la question numéro 22 et la question numéro 23 puisque je propose, en préambule de la présentation des deux délibérations relatives à la création d'emplois vacataires, de préciser dans la rédaction finale des délibérations que ces emplois présentent « *un caractère discontinu, ponctuel et sans régularité des tâches concernées* ».

Je propose également de préciser que ces emplois seront rémunérés « *selon les modalités de la délibération numéro 134-2014 du 20 juin 2014 relative à la gestion des vacances à taux horaire en accueil collectif de mineurs en temps périscolaire et de projets éducatifs territoriaux et de la délibération numéro 135-2014 du 20 juin 2014 relative à la gestion des vacances à taux horaire en accueil collectif de mineurs en temps extrascolaire* ».

Ces deux propositions doivent donc être ajoutées aux deux délibérations suivantes.

N° 22 - CRÉATION D'EMPLOIS PERSONNELS VACATAIRES POUR LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS DES MERCREDIS, PETITES VACANCES SCOLAIRES, DU PÉRISCOLAIRE ET DU TEMPS SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2017-2018

Rapporteur : M. Éric MARCHESI

Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Pour la délibération numéro 22, y a-t-il des commentaires ? Il n'y a pas de commentaire. On peut donc passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**N° 23 - CRÉATION D'EMPLOIS PERSONNELS VACATAIRES POUR LES NOUVELLES
ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES RÉALISÉES DANS LE CADRE DU PEDT (PROJET
ÉDUCATIF TERRITORIAL) POUR L'ANNÉE 2017- 2018**

Rapporteur : M. Éric MARCHESI

Monsieur Éric MARCHESI.- Je ne vais peut-être pas la relire. C'est la même chose, mais c'est la création d'emplois de personnels vacataires pour les nouvelles activités périscolaires – les fameuses NAP – réalisées dans le cadre du PEDT pour l'année 2017-2018. C'est exactement la même chose en ce qui concerne ce personnel.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des commentaires ? Il n'y a pas de commentaire. Madame DUMAS.

Madame Cécile DUMAS.- Il faut donc en déduire que les PEDT continueront sur l'année prochaine.

Monsieur le MAIRE.- Oui. On continue en sachant que, pour l'instant, tant que les décrets ne sont pas sortis, l'organisation ne se change pas en claquant des doigts. L'intérêt est celui de l'enfant. Donc, changer les organisations comme cela, à moins d'un mois et demi sans savoir très exactement comment les choses vont se passer... Nous avons estimé qu'il était préférable de maintenir le dispositif.

Nous travaillerons, comme il était prévu, dès le 6 juillet 2017 avec le monde enseignant, les parents d'élèves, etc. pour le travail d'amélioration qu'il y a à faire. Ensuite, on attendra un tout petit peu. Je pense qu'il était préférable de faire attention à ne pas jouer au yoyo. C'est notre proposition. Y a-t-il d'autres commentaires ? Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qu'un seul ? Non, vous êtes trois. Le reste à l'unanimité.

Il est à présent procédé au vote.

VOTE

POUR : 31

(28 voix « Pour Miramas » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Beatrix ESPALLARDO »
+ 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 3

(3 voix « Droite Nationale »)

POLITIQUE DE LA VILLE

N° 24 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CONSEIL CITOYEN DE LA CARRAIRE ET DU MONTEAU À MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION

Rapporteur : Mme Martine ARFI

Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Ce Conseil de citoyens s'est remis en route et travaille très bien aussi avec les équipes d'engineering qui « bossent » avec les habitants.

Madame Martine ARFI.- Cela se passe bien maintenant.

Monsieur le MAIRE.- Vous savez, c'est le grand espace vert qui existe au sein de La Carraire. Y a-t-il des questions particulières ? S'il n'y a pas de question, nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité. Je vous remercie.

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**N° 25 - ADHÉSION À L'ASSOCIATION NOS QUARTIERS ONT DES TALENTS (NQT) –
APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ET AUTORISATION DONNÉE
À MONSIEUR LE MAIRE DE LA SIGNER**

Rapporteur : **Mme Martine ARFI**

Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Merci beaucoup. Y a-t-il des commentaires ? Oui, Madame DUMAS.

Madame Cécile DUMAS.- À ce sujet, Monsieur le Maire, pouvez-vous nous dire combien de jeunes ou moins jeunes ont été embauchés sur le Village des Marques en CDI ?

Monsieur le MAIRE.- C'est compliqué. Encore que, bientôt, vous aurez la possibilité, je crois, dans le magazine, d'en découvrir un certain nombre.

Les derniers chiffres, je ne les ai pas, mais je peux vous dire qu'il y en a beaucoup. D'ailleurs, cela me permet de vous dire – je vous remercie de la question – que je suis toujours étonné des gens qui pensent que les Miramasséens ne peuvent pas aller chercher ce type d'emplois. Il se trouve qu'il y en a eu beaucoup. Il y a même eu une session supplémentaire la semaine dernière, mais peut-être que Laëtitia DEFFOBIS pourra en dire plus sur les sessions de *job dating* qui ont eu lieu.

Madame Laëtitia DEFFOBIS.- Pour revenir sur les chiffres, il est difficile d'avoir des chiffres arrêtés puisque les recrutements sont encore en cours. Effectivement, ne serait-ce que la semaine dernière, il y a eu un *job dating* complémentaire où il y a eu plus de 600 participants et encore plus d'une centaine d'offres à pourvoir sur le Village de Marques. Nous avons mobilisé, évidemment en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission locale pour l'emploi, les jeunes, et les moins jeunes aussi, de notre commune qui n'avaient pas encore trouvé un emploi dans le Village de Marques.

Après, sur les éléments de retour et de chiffres que nous avons...

Monsieur le MAIRE.- Il y a les « 50 jeunes », par exemple.

Madame Laëtitia DEFFOBIS.- Nous avons un comité de pilotage qui suit ce projet (il est en place depuis deux ans, il est porté par la Sous-préfecture), auquel la Ville est associée et où l'on a autour de la table les partenaires de l'emploi avec des données chiffrées qui nous sont transmises. Y compris Pôle Emploi ne souhaite pas encore, aujourd'hui, communiquer sur des chiffres qui ne sont pas arrêtés.

Là où l'on a la main – Monsieur le Maire le disait à juste titre –, c'est sur le dispositif que la Ville a porté plus particulièrement et qui a été négocié directement avec McArthurGlen : le dispositif des 50 jeunes. On a mis en place – finalement, on les a créées – deux formations spécifiques et vraiment dédiées au Village de

Marques de Miramas avec deux niveaux de formation (un volet « passeport » et un volet « envol ») pour des jeunes qui n'avaient finalement qu'un niveau CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle), pas encore le baccalauréat, et des jeunes qui avaient plutôt un bac+2. Ce sont des formations dédiées spécifiques, y compris des formations sur site dans d'autres villages des marques sur Troyes et à Roubaix. Du coup, il y avait aussi une préparation en amont, des simulations d'entretien avant les recrutements et la première session de recrutement qui avait déjà eu lieu à la salle des fêtes, cette fois-ci.

Là, nous avons des éléments qui sont un peu plus détaillés et nous nous sommes rendu compte, sur le projet où nous avons ces fameux bac+2, qu'aujourd'hui 100 % des Miramasséens ont trouvé un emploi. Effectivement, Monsieur le Maire le disait, on aura un retour sur le prochain journal de la Ville, y compris les postes sur lesquels ils ont été retenus avec une grande majorité de CDI, avec des postes de vendeurs, mais pas que, puisqu'il y en a aussi sur des postes de responsables de magasin.

Sur l'autre dispositif où l'on a des personnes qui sont un peu moins qualifiées, cela a été un parcours plus long en terme de formation puisque l'on est parti sur 9 mois de formation et avec des jeunes qui avaient aussi besoin de gagner en assurance. Là, aujourd'hui, nous en sommes à près de 90 % des jeunes ayant trouvé un emploi dans le Village des Marques ; cela veut dire qu'il en manque encore quelques uns aujourd'hui et c'est pourquoi je vous disais que l'on continue, y compris sur les jeunes qui ont été recrutés.

Au niveau de la Ville, on a souhaité mettre en place un tutorat. On a une chargée de relation emplois et entreprises sur la Ville qui est entrée en contact avec les boutiques et qui suit les jeunes même au-delà de la signature du contrat parce que, derrière, il y a quand même une période d'essai, des choses qui sont satisfaisantes et d'autres pas. Il y a des jeunes qui ont changé de magasin parce qu'ils avaient eu plusieurs propositions ; ils ont eu le choix. Il y a quand même ce suivi, y compris après la signature du contrat.

Nous avons donc cette visibilité sur ces 50 jeunes avec un retour très positif qui nous fait dire aussi que, lorsque l'on se donne les moyens – là, nous sommes vraiment sur une formation sur mesure –, on se rend compte qu'il y a des résultats très satisfaisants sur des jeunes qui venaient du milieu de la vente, mais pas que. On a des jeunes qui étaient fleuristes et voulaient se reconvertir. Avec cette formation que nous avons mise en place, ils ont effectivement pu aller chercher ces emplois qui, du coup, sont tout près de chez eux.

Ce qui a aussi fait la différence – c'est ce que nous disaient les marques – c'est le fait que des jeunes soient à deux ou trois minutes de leur poste de travail, et lorsqu'il y avait à choisir entre plusieurs profils, ça a été l'un des critères de choix et de recrutement des jeunes de la Commune.

Madame Cécile DUMAS.- Là, il est question de 50 jeunes.

Madame Laëtitia DEFFOBIS.- Nous parlons de l'opération « 50 jeunes ».

Madame Cécile DUMAS.- D'accord. Moi, j'ai entendu des chiffres...

Madame Laëtitia DEFFOBIS.- Je peux vous donner les chiffres de la Mission locale. Ils sont provisoires, c'est pour cela que je ne voulais pas entrer dans ces chiffres. Ils ne sont que provisoires et, en plus, ceux qui sont inscrits à la Mission locale ne sont pas tous les demandeurs d'emploi, puisqu'il y en a qui ont plus de 25 ans.

Sur les chiffres de la Mission locale, puisqu'une assemblée générale a lieu demain, nous avons 250 jeunes qui ont été recrutés sur le Village des Marques.

Madame Cécile DUMAS.- De Miramas ?

Madame Laëtitia DEFFOBIS.- De la Mission locale. Ils sont sur un périmètre différent.

Madame Cécile DUMAS.- En termes de chiffres, on entend tout et n'importe quoi. Ça, c'était ma première question. Ma deuxième question est parce que j'ai été surprise de voir des CDI de 4 ou 5 heures. Je ne savais même pas que cela existait.

Monsieur le MAIRE.- Des CDI de 4 ou 5 heures ?

Madame Cécile DUMAS.- Oui, c'est sur du ménage.

Monsieur le MAIRE.- C'est par jour ?

Madame Laëtitia DEFFOBIS.- C'est sur de l'entretien.

Monsieur le MAIRE.- Prenez le micro, Madame.

Madame Laëtitia DEFFOBIS.- Je n'ai pas forcément en tête et connaissance de tous les contrats qui sont faits. On parlait prioritairement de la vente, mais il est vrai qu'il y a d'autres contrats, puisqu'il y a des entreprises prestataires qui interviennent sur l'entretien, mais aussi sur la sécurité. Là, c'est en fonction des besoins, de la saisonnalité. Je n'ai pas de visibilité sur les types de contrats qui sont faits et viennent en plus des emplois sur lesquels nous avons travaillé en vente. Effectivement, j'imagine qu'il y a tout type de contrats avec des quotités de travail qui sont variables.

Monsieur le MAIRE.- Merci d'avoir répondu. Laëtitia, je rajouterai quelque chose que l'on a oublié de dire : dans l'encadrement de McArthurGlen (dans l'entreprise McArthurGlen), on a quand même des gens qui sont de Miramas et sont numéro 2, numéro 4 et numéro 6. On a donc des gens qui ont su entrer dans les cadres supérieurs.

Cela me rassure sur quelque chose que, quelquefois, j'entends ici ou là – ce n'est pas vous, Madame DUMAS, ce n'est pas vous du tout. Je le dis, ce n'est pas vous du tout –, sur Facebook, des gens capables de lancer des choses en disant, de façon condescendante, que les Miramasséens n'auraient pas été capables de trouver ce type d'emplois et qu'ils ne vont que faire le ménage. Je suis désolé, mais ce n'est pas le cas. D'ailleurs, j'encourage tout le monde, quand vous y allez, pas forcément à acheter, mais à regarder les gens dans les magasins et vous allez voir ce qui s'exprime.

Globalement, cela se passe donc très bien. Il y a encore des recrutements et encore des choses, mais cela se passe très, très bien. Je vous rappelle que, des centaines d'emplois de Miramasséens, en clair, cela veut dire que cela change la donne sociale sur bon nombre de familles de la Ville qui n'auraient pas pu trouver un emploi de ce type, dans la Ville ou proche, et qui étaient, pour beaucoup, soit au chômage soit à la recherche d'un emploi. Bien sûr, nous pouvons tous rêver d'être sur des boulots de recherche, mais il y a évidemment d'autres emplois qui s'ouvrent.

Madame Cécile DUMAS.- Monsieur le Maire, j'entends ce que vous dites, et c'est tout à fait louable. Les gens ont besoin d'un travail. Maintenant, ce genre de structure – il n'y en a pas tant que cela –, ce genre de grosse structure commerciale, quelle qu'elle soit, a quand même une fâcheuse tendance à changer la sociologie d'une population, à changer les habitudes, à changer les états d'esprit. Je pense qu'une structure comme celle-ci doit s'accompagner d'une forte politique culturelle dans la Ville, parce qu'à mon sens il est nécessaire de tenir les deux bouts.

On ne peut pas plonger dans une société de consommation tous azimuts sans proposer autre chose par ailleurs. Je pense que c'est un équilibre qui est plus que nécessaire et encore plus nécessaire en ce moment.

Monsieur le MAIRE.- Je vous remercie de le dire d'autant que, comme vous l'avez vu tout à l'heure dans une délibération que vous avez votée, on travaille sur les métiers du sport, on travaille sur un CFA (Centre de Formation d'Apprentis) qui est un centre de formation qui s'implantera sur la Ville, qui construira ses bâtiments sur la zone des Molières et qui sera un CFA des métiers du numérique. On travaille donc sur toutes les dimensions.

L'intérêt de votre question est en fait que, cet équilibre, nous le prenons en compte. Avant de se poser la question de l'équilibre, il fallait travailler sur le déséquilibre, le déséquilibre existant, pas sur le plan culturel, mais sur l'emploi et sur le niveau de chômage que l'on avait dans la Ville. Le niveau de chômage chez les jeunes était absolument hallucinant. Il fallait donc d'abord rééquilibrer cela, ramener d'autres formations et d'autres systèmes économiques. Nous en reparlerons quand, au Conseil municipal, nous viendrons

débatte du grand projet de centre-ville ou de projets divers et variés sur le plan économique. On va essayer de multiplier le nombre de tuyaux, c'est-à-dire de ne pas être que dans le commercial, mais aussi dans l'industriel, dans la manutention – ça, c'est de la logistique – et d'être aussi dans l'engineering, voire dans les entreprises *high tech*.

Nous allons travailler sur l'ensemble du panel et, bien évidemment, il y a aussi un projet culturel qui est fort sur la Commune et qui va s'amplifier dans les années qui viennent, nous en sommes convaincus.

Nous pouvons revenir à la question de « Nos Quartiers ont du Talent ». Y a-t-il d'autres commentaires ? Il n'y a pas de commentaire. Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité. Je vous remercie.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AGENDA 21

N° 26 - SORTIE D'INVENTAIRE ET MISE À LA RÉFORME DE MATÉRIEL EN VUE DE LEUR VENTE OU À DÉFAUT DE MISE EN DÉCHETTERIE AGRÉÉE

Rapporteur : Mme Géraldine BUTI

Madame Géraldine BUTI procède à la lecture du rapport.

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

URBANISME

N° 27 - DÉPÔT D'UNE AUTORISATION D'URBANISME POUR L'EXTENSION ET LA RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE JEAN MOULIN - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : M. Jean GUILLON

Monsieur Jean GUILLON procède à la lecture du rapport.

Monsieur Jean GUILLON.- L'école Jean Moulin, c'est l'école où il y a l'Inspection de l'Éducation Nationale (IEN) qui prend, en gros, la moitié de l'école. Cette Inspection va aller à l'Espiguette.

Monsieur Jean GUILLON poursuit la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Avez-vous un complément, Madame RODDE ?

Madame Maryse RODDE.- Effectivement, il y a quand même un complément. On avait un déséquilibre sur les maternelles dans la Ville. C'était un gros déséquilibre puisqu'on compte quatre maternelles dans le secteur nord, où il n'y a d'ailleurs que des groupes scolaires. C'est donc beaucoup plus facile pour répartir sur les classes de CP (Cours Préparatoire). Il y en a aussi quatre dans le centre et, dans le sud, on n'avait que deux maternelles ce qui expliquait quelquefois le mécontentement des parents quand on passait les dérogations, tout du moins quand on les refusait.

Si vous voulez, il y a une maternelle sur l'école Gérard Philippe et une sur La Carraire. Ce ne sont pas forcément des groupes scolaires, l'une des deux l'est et l'autre non. Par contre, l'école Jean Moulin est alimentée par ces deux écoles (Gérard Philippe et La Carraire). À un moment donné, dans les dérogations, la fratrie n'est pas obligatoire si c'est un groupe scolaire. Du coup, cela créait un déséquilibre. Dans tous les cas, hormis ce déséquilibre, effectivement, dans le sud, nous avons besoin d'une école maternelle complémentaire. Cela ferait de l'école Jean Moulin un groupe scolaire qui pourrait alimenter l'école élémentaire après. On pourra répartir au mieux nos élèves et satisfaire la population, bien sûr.

Monsieur le MAIRE.- Il n'y a quand même que vous qui comprenez ce que vous dites.

Madame Maryse RODDE.- Merci ! J'espère quand même qu'il y en a quelques-uns qui ont compris.

Monsieur le MAIRE.- Je m'en remets à vous, chère première adjointe, parce que je sais que vous maîtrisez cela, avec Madame TRINQUET, sur le bout des doigts.

Madame Maryse RODDE.- Merci, Monsieur le Maire, de votre confiance.

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 28 - ÉTABLISSEMENT DE CONVENTIONS POUR L'ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU ENEDIS BASSE TENSION ET DU RÉSEAU FRANCE TÉLÉCOM SUR LES PARCELLES AT129, CHEMIN DE PALOUQUIN, AV53 ET AV54 CHEMIN DE TAUSSANE À COGNIL – AUTORISATION DONNÉE AUX PARTIES DE SIGNER LA CONVENTION
Rapporteur : M. Jean GUILLON

Monsieur Jean GUILLON procède à une lecture succincte du rapport.

En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 34

(28 voix « Pour Miramas » + 3 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Hervé REBOUL »
+ 1 voix « Beatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

C/ LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE

Monsieur le MAIRE procède à la lecture des décisions prises pendant la période allant du 31 mars au 10 mai 2017.

Monsieur le MAIRE.- Nous avons épuisé l'ordre du jour. Je vous souhaite une excellente soirée. Le futur Conseil municipal aura lieu début juillet.

La séance est levée à 20 heures 00.

Monsieur le Maire

Frédéric VIGOUROUX



Le Secrétaire de séance

Marie-Pierre VIAL

